



LES LINGETTES DANS LA POUBELLE



C'est le GESTE ESSENTIEL !

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS UN FOURRE TOUT.

Un peu comme votre estomac, il y a certaines choses qu'il ne digère pas.

Exemple : les lingettes !

Même celles qui portent fièrement les mentions « biodégradables » sur leurs emballages. Ne vous y fiez pas, une fois avalées par le réseau d'assainissement, **les lingettes perturbent le bon fonctionnement des installations et entraînent une pollution du milieu naturel.**

**De plus, leur rejet au réseau d'assainissement est strictement interdit
(Article 13 de l'arrêté du 21 juillet 2015)**

Il est alors grand temps de jeter toutes nos lingettes exclusivement à la poubelle.
C'est mieux pour l'assainissement et bon pour la protection de l'environnement !